



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° PU/2021/1711

URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial qu'il est saisi - ~~que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi -~~ d'une demande de :

~~Permis d'urbanisme - permis d'urbanisme de constructions groupées - permis d'urbanisation - modification d'un permis d'urbanisation - certificat d'urbanisme n°2.~~

Le demandeur est **Monsieur Giuseppe SALLIA** demeurant **rue de Montegnée 130 à 4101 SERAING (Jemeppe)**.

Le terrain concerné est situé **rue de Montegnée 130 à 4101 SERAING (Jemeppe-sur-Meuse)** et cadastré **9e division section B n° 299 S 2, 299 K 2**

Le projet vise à "**procéder à des démolitions et réaménager l'habitation unifamiliale**" et présente les caractéristiques suivantes :

D.VIII.13 - Procédure d'enquête publique "facultative"

Vu l'ampleur des travaux, ceux-ci risquent d'engendrer des nuisances pour le voisinage

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - ~~D.IV.40 - R.IV.40 1.~~ - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante: Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**) :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Alida SALVALAIO (04/330.87.56 - a.salvalaio@seraing.be)**

L'enquête publique est ouverte le 21 janvier 2022 et clôturée le 5 février 2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : a.salvalaio@seraing.be

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : place Kuborn, 5 à 4100 SERAING, le 05/02/2022 à 10h30.

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF,
(délégation du 16/04/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-5)

Alida SALVALAIO
Agent technique en chef

Pr LE BOURGMESTRE,
(délégation du 27/11/2020)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

Julie GELDOF
5^{ème} Échevine